

4./5. ACTE PENITENTIEL / KYRIE ELEISON

• Programme

Après la salutation et l'ouverture de la célébration, « le prêtre invite à l'acte pénitentiel, qui, après un bref instant de silence, est réalisé par toute la communauté en utilisant une formule de confession générale » (PGMR 51).

Avec les autres rites d'ouverture, cette étape vise à ce que les fidèles « réalisent une communion et se disposent à bien entendre la parole de Dieu et à célébrer dignement l'Eucharistie » (PGMR 46).

Quatre formes sont possibles, et non pas une forme unique, pour déployer toute la richesse de ce rite qui permet à l'assemblée de se constituer en proclamant la miséricorde de Dieu dont l'Eucharistie est la source et le sommet, et de se préparer à célébrer celle-ci « en reconnaissant que nous avons péché ».

- Le « Je confesse à Dieu », dit par toute l'assemblée et suivi du « Kyrie eleison » dit ou chanté.
- Deux courts versets et leur réponse qui font dialoguer le prêtre et l'assemblée. Ils sont suivis du « Kyrie eleison » dit ou chanté.
- Trois invocations, ou d'autres semblables, chantées ou dites par le prêtre ou un autre ministre (animateur, chanteur...) et les « Prends pitié » par toute l'assemblée.
- « Le dimanche, au Temps pascal surtout, en lieu et place de l'acte pénitentiel, on peut faire la bénédiction de l'eau et l'aspersion en mémoire du baptême » (PGMR 51)

Puis le prêtre prononce l'absolution « qui n'a toutefois pas l'efficacité du sacrement de pénitence » (PGMR. 51).

• Points d'attention

- Au cours du « Je confesse à Dieu », on se frappe la poitrine. Ainsi, nous reconnaissons notre responsabilité personnelle et collective devant le péché commis.
- Le « Kyrie eleison » est d'abord une acclamation au Christ pour sa miséricorde avant d'être examen de conscience et une demande de pardon. Les invocations de la troisième formule le montrent bien, c'est l'assurance de sa miséricorde qui permet de reconnaître que nous avons péché. Au début de la célébration, il s'agit donc avant tout de se laisser tourner ensemble vers le Christ plus que d'avoir le souci de regarder nos fautes.
- Varier les formes ne peut que renouveler l'attention à la richesse de l'acte pénitentiel. En revanche, retenir une même forme pendant un temps liturgique peut aider à l'unification de ce temps.
- La mise en œuvre musicale doit favoriser l'attitude spirituelle requise par le rite. Il convient de la choisir avec discernement en se souvenant qu'une même phrase musicale ne peut servir les attitudes spirituelles différentes de l'ordinaire de la messe.

Texte remanié

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).